

**ANNEXE A : CONFIRMATION DE COMMANDITE
D'UN PROJET ÉTUDIANT PAR UNE ENTREPRISE**

Conformément à la politique *Propriété intellectuelle* (VPRGS-9)

Dernière mise à jour : 16 janvier 2015

Remarque : Le masculin est utilisé pour faciliter la lecture.

L'Université Concordia (l'« Université ») vous remercie de commanditer ou d'appuyer les activités liées au projet étudiant (le « projet ») décrit à l'appendice A. Votre commandite ou participation est assujettie à la compréhension et à l'acceptation des conditions de la présente *Confirmation de commandite d'un projet étudiant par une entreprise* (la « confirmation »).

1. La propriété intellectuelle de l'étudiant – tel que ce terme est défini dans la politique *Propriété intellectuelle* ([VPRGS-9](#)), disponible sur le site Web de l'Université – ainsi que tout autre résultat de son projet ne sont pas l'œuvre de l'Université. Ils sont fournis « tels quels », sans aucune forme de représentation ou de garantie explicite ou implicite, y compris, mais sans nécessairement s'y limiter, toute garantie de commercialité, d'adaptation à un usage particulier ou d'absence de contrefaçon.
2. Par la présente, vous dégagez de toute responsabilité l'Université, ses administrateurs, agents, employés, étudiants et bénévoles à l'égard de tout dommage, préjudice, perte, obligation ou réclamation découlant de l'utilisation par l'entreprise, ses clients, licenciés ou affiliés de la propriété intellectuelle de l'étudiant ou de tout autre résultat de son projet. Vous vous engagez de plus à les indemniser s'il y a lieu.
3. L'entreprise ne peut pas utiliser le nom de l'Université ni une marque de commerce ou de service détenue ou contrôlée par celle-ci (les « **marques de l'Université** ») pour l'associer à la propriété intellectuelle d'un étudiant. Sans l'autorisation préalable écrite du représentant universitaire désigné, l'entreprise ne peut pas utiliser les marques de l'Université ni le nom de tout employé, préposé, directeur, administrateur, agent ou représentant de l'Université dans le cadre d'activités de promotion, de publicité ou de commercialisation. Toute demande d'utilisation des marques de l'Université doit être présentée par écrit au vice-recteur à la recherche et aux études supérieures de l'Université.
4. Je déclare avoir l'autorisation légale de signer la présente confirmation au nom de l'entreprise.

**ANNEXE A : CONFIRMATION DE COMMANDITE
D'UN PROJET ÉTUDIANT PAR UNE ENTREPRISE**

Page 2 de 3

DOCUMENT REÇU ET VALIDÉ PAR :

SIGNATURE CI-DESSUS

DATE :

NOM ET TITRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE :

NOM DE L'ENTREPRISE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE :

**VEUILLEZ TRANSMETTRE L'ORIGINAL DE LA PRÉSENTE CONFIRMATION
– DÛMENT SIGNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE –
AU VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES,
À L'ATTENTION DU VICE-RECTEUR ASSOCIÉ À LA STRATÉGIE ET AUX
OPÉRATIONS.**

**ANNEXE A : CONFIRMATION DE COMMANDITE
D'UN PROJET ÉTUDIANT PAR UNE ENTREPRISE**

Page 3 de 3

APPENDICE A

Conformément à l'annexe A de la politique *Propriété intellectuelle* ([VPRGS-9](#))

Remarque : Le masculin est utilisé pour faciliter la lecture.

PRÉCISIONS SUR LE PROJET

Titre du projet (en caractères d'imprimerie) :

Sigle du cours (le cas échéant) :

Brève description du projet :

Nom du superviseur du projet à l'Université (en caractères d'imprimerie) :

Nom de CHAQUE participant au projet (en caractères d'imprimerie) :

1) Nom de l'étudiant :

Matricule :

2) Nom de l'étudiant :

Matricule :

S'IL Y A LIEU, CONTINUEZ LA LISTE POUR QU'Y FIGURENT TOUS LES PARTICIPANTS.

SI UNE ENTREPRISE SOUHAITE COMMANDITER OU APPUYER UN ÉTUDIANT DANS UN PROJET DE COURS OU PARASCOLAIRE NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE ENTENTE DE COMMANDITE CONCLUE PAR L'UNIVERSITÉ, IL INCOMBE AU SUPERVISEUR DU PROJET DE S'ASSURER QUE L'APPENDICE A EST REMPLI ET QUE L'ANNEXE A EST SIGNÉE.